

aro

Association  
région Oron

Jorat • Haute-Broye



## Préavis No 2 / 2007 sur le budget 2008

### 1. Préambule

Les comptes 2006 présentent une diminution du capital de Fr. 4'486,10. En effet, durant l'année dernière le total des charges a été de Fr. 912'281,95 alors que le total des produits s'est élevé à Fr. 907'795,85. Le capital de l'ARO a donc passé de Fr. 63'303,95 à Fr. 58'817,85.

Le budget 2007, accepté par le Conseil Intercommunal du 28 septembre 2006 devrait boucler avec un excédent d'environ Fr. 750.- et ainsi augmenter le capital de l'ARO d'autant.

Après une bonne année au niveau des projets LDER, l'année 2008 sera plus calme. Toutefois, l'année prochaine verra la mise sur pied d'un réseau LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) Région Oron. Le Groupe de travail (responsables politiques et professionnels de la branche) œuvre à la définition et à la mise en place de ce réseau, conformément à la LAJE, depuis la fin de ce printemps.

Le budget 2008 présente un résultat négatif entre charges et produits de Fr. 5'100.-.

### 2. Administration ARO (110)

Le traitement du personnel fixe de l'ARO sera adapté à l'augmentation du coût de la vie. D'autre part, le secrétaire général recevra dès 2008 un 13<sup>ème</sup> salaire tout comme les deux secrétaires de l'ARO.

Les produits du compte « Recettes diverses » (110.439.00) baissent. Cela s'explique par la baisse du loyer demandé au CGPI qui passe de Fr. 4'500.- à Fr. 3'500.- (loyer pour une personne au lieu de deux). D'autre part, toujours dans le compte « Recettes diverses », les rentrées dues à la participation de bénéficiaires de crédits LDER seront moins importantes en 2008 que durant l'année 2007. Toutefois, l'année prochaine, l'ARO recevra tout de même un montant d'environ Fr. 10'000.- de bénéficiaires de crédits LDER.

La cotisation des communes (compte 110.452.00), conformément à l'annonce qui a été faite lors du CI du 28 juin 2007, sera adaptée à l'augmentation du coût de la vie (n'avait pas eu lieu depuis 2002). L'augmentation sera de 4,3% ce qui correspond à Fr. 4'203.-. La démission de la commune de Peney-le-Jorat, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, se traduira par un manque à gagner de Fr. 4254,85. Le compte « Participation des communes » ne verra donc pas son montant augmenté.

Les travaux facturés à des tiers (compte 110.465.00) seront moins élevés en 2008 qu'en 2007 année du comptoir.

### **3. Petite enfance (711)**

Au cours cette année 2007 (au 10 septembre), ce sont 16 familles qui ont été aidées par le Fonds d'aide à l'accueil de la petite enfance pour un montant de Fr. 27'753.55. Ces familles proviennent des communes de Ferlens, Maraçon, Oron-la-Ville et Palézieux. Le fonds d'aide à l'accueil de la petite enfance devrait boucler en 2007 avec un disponible de l'ordre de Fr. 8'000.-. Le comité directeur de l'ARO propose de maintenir ce fonds pour l'année 2008 et de le réalimenter à hauteur de Fr. 70'000.-. En effet, la constitution du réseau LAJE et sa mise en place effective prend du temps et il convient que l'aide aux familles nécessiteuses soit maintenue. Au début de l'année prochaine, l'ARO demandera une participation d'environ Fr. 62'000.- aux communes.

### **4. Conclusion**

Le budget 2008 présente un déficit de Fr.5'100 qui correspond à environ 2,5% du total des charges des comptes « Administration générale » de l'ARO. Ce montant de Fr. 5'100.- devra être porté en diminution du capital de l'ARO. Le capital de l'ARO qui correspond au Fonds Régional sert à financer divers travaux et études conformément aux missions de l'ARO et, le cas échéant, à assurer le fonctionnement de l'ARO. Ce Fonds régional est alimenté par les prestations financières des bénéficiaires privés ou publics de crédits LDER ainsi que par les excédents éventuels.

Le Comité de direction propose au Conseil Intercommunal :

**d'accepter le budget 2008 tel que présenté.**

Le président :

Le secrétaire général :

Jean-Claude Serex

S. Kobel

Oron-la-Ville, le 10 septembre 2006 SK

**Association Région Oron - Case postale 63 - 1610 Oron-la-Ville**  
**Tél. 021/907.63.32 - fax 021/907.63.40**  
**Mail: [info@region-oron.ch](mailto:info@region-oron.ch) - Site Internet: [www.region-oron.ch](http://www.region-oron.ch)**